

**Conseil d'Ecole Elémentaire Mondétour
du 6 mars 2015.**

Présents :

=====

Enseignants : M. Farré (Directeur), Mme Gillet, Mme Xerri, Mme Jaquet, Mme Joannon, M. Maréchal, Mme Maufay, Mme Montagnac, Mme Péronnet, Mme Dewez.

Parents : Mmes Boireau et Ouhayoun, M. Cudry pour le GIPO. Mmes Abgrall, Aléon, Cariou, Feiguel, Massimino et Valem, M. Rivoirard pour la FCPE.

Représentant Mairie : M. Missenard (adjoint au scolaire)

Effectifs :

=====

On est dans la perspective d'une fermeture différée : 215 élèves prévus à la rentrée. Le seuil de fermeture est à 212, le seuil de blocage à 217. Pour la prochaine rentrée, 56 CM2 vont au collège, 43 GS arrivent en CP. Le service de l'urbanisme estime à une dizaine le nombre d'enfants sectorisés sur l'école de Mondétour suite au programme de construction des 8 Arpents (livraison prévue à la fin du printemps). Ils n'ont pas été comptabilisés dans les chiffres précédents, mais cette arrivée potentielle d'enfants pour 2015 a été signalée à l'inspectrice. Si une classe fermait, c'est Mme Dewez qui quitterait l'école, (Mme Montagnac assure cette année les décharges de M. Farré et Mme Dewez). On retrouve cette tendance à la baisse dans la plupart des écoles dans la circonscription.

Sécurité :

=====

Le portail est fermé depuis le 2 février. Cette décision a été indépendante du plan Vigipirate, même si les événements du 7 janvier ont accéléré cette mise en place.

Un moment de recueillement a eu lieu le 8 janvier. Un travail pédagogique a été mené auprès des enfants pour réaffirmer les valeurs de la République. Le 6 février 2015, s'est tenue une réunion entre les enseignants, élargie aux personnes logeant dans l'école.

Des mesures spécifiques seront intégrées dans le prochain projet d'école : travail sur la laïcité (charte de la laïcité), sur les valeurs de la République, sur l'autorité, sur la politesse, réaffirmation de l'instruction morale et civique, travail autour des médias et des différents supports d'information, création d'un parcours éducatif et citoyen démarré à l'école maternelle et évalué au collège... Les comportements remettant en cause l'autorité du maître et les valeurs de la République seront signalés.

Une réunion est prévue entre les directeurs des différentes écoles le 31 mars. M. Farré ne détaille pas le dossier qui comporte 11 mesures (voir site educol.net). Il propose une réunion spécifique pour les détails ou une projection de transparents lors du 3ème conseil d'école.

Il n'y a pratiquement plus de retard depuis la fermeture du portail (maximum 2 à 3 enfants par jour). Pour entrer dans l'école en dehors des heures d'ouverture, on doit sonner et attendre quelques minutes. Seul M. Farré reçoit l'appel (dans son bureau ou dans sa classe). C'est une personne de service ou un enfant qui va ouvrir à la demande du directeur. M. Farré n'a pas de suppléance pour gérer la sonnette : s'il n'est pas dans sa classe (en sortie par exemple), l'ouverture du portail n'est donc pas assurée dans ce cas. En conséquence, tous les parents qui ont des rendez-vous médicaux ou auprès de spécialistes doivent signaler précisément les horaires de sortie de leur enfant auprès de M. Farré et de l'enseignant pour ne pas risquer de rester à la porte. Il faut prévoir un peu de marge le temps d'envoyer quelqu'un au portail. M. Farré propose une solution de référencement des entrées-sorties régulières des enfants (rv orthophoniste par exemple), à partir de la semaine prochaine.

Les parents proposent la mise en place d'un visiophone avec la possibilité d'ouvrir à distance. M. Farré en a déjà discuté avec la mairie et ce dispositif ne peut pas être mis en place car il ne permet pas d'assurer une sécurité suffisante pour la fermeture du portail (système de fermeture qui peut facilement être forcé).

Des exercices d'alerte et de confinement sont prévus prochainement, avec une valise pour 2 classes.

Pause méridienne :

=====

L'effectif de la cantine est d'environ 190 enfants (sur 226 élèves à l'école).

Un nouvel animateur vient d'arriver pour la surveillance du temps de midi, ce qui permet d'avoir maintenant 1 référent par classe et 2 personnes supplémentaires : elles assurent les remplacements en cas d'absences et s'occupent de gérer les sorties des APC).

Des animateurs très présents auprès des enfants proposent des activités pendant la pause méridienne : corde à sauter, dessin, ludothèque, kapla..

2 représentants FCPE sont venus déjeuner le 3 mars. L'ambiance était très calme (due au self et aux murs anti-bruits), le flux d'enfant a été régulier de 11h45 jusqu'à 12h45. Les animateurs passent autour des tables, demandent aux enfants de goûter à tout et s'assurent qu'ils boivent. Le repas est de qualité. Il n'y a pas de sel sur les tables, il est donné uniquement à la demande. Du ketchup est proposé uniquement s'il y a des frites ou nuggets.

Etude dirigée :

=====

En s'appuyant sur les retours du questionnaire FCPE de consultation des parents au sujet du périscolaire, les parents signalent que le temps passé sur les devoirs après l'étude est important (30 min en moyenne, jusqu'à 1 heure par jour pour certains). Les enseignants indiquent que l'ensemble des devoirs est fait pendant l'étude. Ils émettent l'hypothèse d'une trop grande exigence des parents vis-à-vis du travail de leurs enfants. Ils rappellent qu'il ne faut pas passer trop de temps sur les devoirs (surtout les CP/CE1, 20 minutes maximum en tout) et qu'il ne faut pas faire les exercices à l'avance (les enfants perdent ensuite en attention en classe). Les parents précisent qu'il est parfois difficile à l'étude de réciter ses leçons. Les parents insistent pour que les enseignants soient plus attentifs vis-à-vis de ces devoirs ou leçons données, dont les attendus ne sont pas forcément compris par les parents. Il y a besoin de limiter le stress sur les enfants et les parents concernant le travail à la maison. Les enseignants précisent que les attendus concernant les leçons sont modestes (elles sont pratiquement sues en sortant de l'école normalement), et qu'ils le disent lors de la réunion de rentrée.

Les parents demandent à ce que les devoirs donnés le mercredi pour le jeudi soient supprimés car il n'y a pas d'étude proposée ce jour là contrairement aux autres jours. En effet, les devoirs du mercredi pour le jeudi sont difficilement gérables en particulier pour les enfants qui vont au CESFO le mercredi après-midi et ne peuvent donc faire leurs devoirs que le soir une fois rentrés chez eux, parfois après 18h30/19h. Les enseignants indiquent qu'ils vont réfléchir.

Les parents signalent que dans d'autres groupes scolaires, les enfants laissent leur cartable à l'école le mercredi. Les parents d'élèves rappellent que l'étude occasionnelle n'a pas été mise en place à Mondétour alors que l'accord avait été donné lors du dernier conseil d'école.

Nouveaux rythmes scolaires :

=====

Echanges parents/enseignants :

Les parents demandent comment maintenir les échanges informels qui avaient lieu à la sortie de l'école à 16h30 l'année dernière. Pour les enseignants, la question ne se pose pas car ils sont opposés aux échanges informels (pas de temps de réflexion,...), ils préfèrent échanger lors d'un entretien formel (prise de rendez-vous via le cahier de liaison)

L'impact de la réforme

Il est plutôt positif pour les enseignants suite au retour d'un questionnaire remis aux enseignants de la criconscription par l'inspectrice. La matinée plus longue est une bonne chose pour les apprentissages fondamentaux (mathématiques notamment, et en particulier pour les CP/CE1), l'allongement de la récréation à 30 minutes est appréciée, c'est une vraie pause et les enfants sont plus calmes après. Les enseignants veulent rester sur le rythme du lundi au vendredi et les après-midi courts conviennent bien car cela permet de garder les enfants concentrés (surtout chez les plus jeunes). La piscine du mercredi matin convient bien dans le rythme. Il n'y a pas de récréation le mercredi car le temps de piscine prend déjà beaucoup de temps.

Organisation des TAP :

Les parents font remonter le problème du confinement des enfants dans le préau de 15h30 à 16h00 qui empêche les enfants en P2 de jouer dans la cour avec les autres pendant la récréation de 15h30 à

16h00. Les parents comprennent que les animateurs aient séparé les enfants en début d'année selon les parcours, mais maintenant que les habitudes sont prises, les enfants savent où ils doivent aller et n'ont plus de raison d'être mis à part. M. Missenard transmet l'information à Mme Delamoye élue chargée du périscolaire. M. Maréchal constate que la prise en charge des enfants après l'école pour les différents parcours est bien encadrée. M. Missenard annonce que le prochain comité de suivi des rythmes aura lieu le mercredi 6 mai. Les parents regrettent que cette seconde réunion pour les rythmes soit si tardive.

Liaison maternelle/CP :

=====

Le travail de liaison va commencer en mars. Echanges autour des contes de randonnées rédigés en CP avec une histoire s'inspirant des contes traditionnels. Les maternelles se chargeront de l'illustrer. Un groupe d'enfants de maternelle viendra écouter les enfants de CP lire dans leur classe. Ils se rendront compte qu'on sait lire en CP en mars ! Accueil des grandes sections au réfectoire de la cantine.

Liaison Ecole/Collège :

=====

Réunion le lundi 30 mars à 18h00 au collège pour recevoir les familles des élèves de CM2. Les parents demandent si cette réunion peut être repoussée à 19h00. Pour les enfants qui souhaitent être ensemble en 6ème un courrier commun devra être fait par les deux familles au Chef d'établissement M Beaufrère. Les élèves seront reçus fin mai (date non fixée) pour une visite du collège et seront accueillis par des 4ème. Dans le cadre de la liaison inter-degrés, un projet autour de l'art plastique avec les 6e et les CM2 de Mme Maufay est en cours. Un projet autour du tri sélectif (développement durable / lombric compostage) proposé par Mme Montagnac est en attente des retours des professeurs du collège. Une réunion est prévue avec le SIOM dans les prochaines semaines.

Travaux :

=====

Locaux intérieurs et cour :

Des meubles de rangements ont été réalisés chez Mme Xerri et Mme Levrault. Ces aménagements sont fabriqués par le menuisier des services techniques qui prendra sa retraite l'an prochain (il ne sera pas remplacé). Le digicode au niveau du portail a été réparé. Les enseignants ont demandé la pose de plaques métalliques pour l'affichage des travaux d'enfants dans les classes mais le CTM ne dispose pas des outils de découpe pour réaliser ces travaux. La mairie propose que les enseignants achètent ces plaques, la pose sera faite par le CTM. Les enseignants avaient demandé au départ des panneaux en liège mais cela pose problème (risque incendie si surface trop importante en liège). M Missenard se renseigne sur le sujet. Le second rack sous l'abri-vélo a été installé. En ce qui concerne l'éclairage de la cour, le budget est en attente.

Les toilettes extérieures :

Elles ont été visitées par les parents un midi : elles sont propres mais malodorantes et glaciales. L'odeur pourrait provenir des joints du carrelage ou du carrelage ou des problèmes de scellement des WC. La mairie va demander aux services techniques de venir analyser ce problème.

Projet d'aménagement du plateau d'évolution (extérieurs autour du gymnase):

Un avant-projet a été réalisé en interne suivant les demandes des enseignants et des parents. Il a déjà été discuté avec les parents le 13 février, et doit encore évoluer. La planification n'est pas encore définie pour réaliser ces investissements lourds. Pour l'instant la mairie n'a voté aucun budget, par manque de moyens. Toutes les décisions sur des travaux cette année sont donc en attente. M. Missenard indique que la mairie orientera en priorité ses choix vers la réfection du jardin de la crèche. Les parents demandent qu'au minimum, le revêtement du sol du terrain de sport très détérioré soit refait cette année.

Informatique :

=====

Toutes les classes ont un vidéo-projecteur, un écran et un ordinateur portable. Les enseignants souhaitent que les vidéoprojecteurs soient accrochés au plafond dans les classes. Un écran interactif (VPI) pour Mme Jaquet a été installé : c'est intéressant car cela ouvre de nouvelles

pistes et de nouvelles façons d'apprendre. Les enfants sont très enthousiastes aussi. Un VPI a été installé à l'école du Guichet aux vacances de février et un autre va être installé à l'école du Centre aux vacances de printemps.

Une réunion va être organisée pour faire l'état des lieux des moyens informatiques de l'école entre la Mairie et les enseignants (maintenance informatique pour la salle informatique, manque 2 vidéos projecteurs et 2 ordinateurs portables, mallette netbook « imposée » par la mairie mais très peu utilisée, entretiens coûteux et les locaux de Mondétour ne sont pas appropriés pour ce type de matériel)

Harcèlement :

=====

Les parents d'élèves demandent comment sont gérés les problèmes de harcèlement à l'école. Les enseignants répondent qu'ils interviennent régulièrement lorsqu'il y a besoin avec leur classe pour sensibiliser les enfants, et régler les problèmes.

Un cas précis qui s'est déroulé récemment a été traité avec les familles et avec l'intervention du psychologue scolaire.

Les parents soulèvent un problème de confiance des enfants vis-à-vis des animateurs pendant la pause méridienne. Les enseignants relèvent un net progrès sur la qualité de la gestion du temps du midi, et les problèmes de gestion des années passées sont bien moins importants cette année. Il faut que les enfants reprennent confiance, et n'hésitent pas à parler aux adultes en cas de besoin. Un cahier de doléances est en place pour faire remonter les informations des animateurs aux enseignants.

M. Farré insiste toutefois sur l'importance de la formation des animateurs à ce sujet qui n'est pas à prendre à la légère. Des outils pédagogiques existent, mais M Farré regrette qu'il n'y ait pas suffisamment le temps de réflexion pour en discuter avec les animateurs. La mairie indique qu'elle va réfléchir à cette demande.

Divers :

=====

Poids des cartables :

Les parents d'élèves alertent les enseignants sur le poids des cartables. La législation impose de ne pas dépasser 10% du poids des enfants. Les enseignants disent ne pas donner trop de choses à porter. Les cartables sont chargés le vendredi mais c'est le jour où les enseignants donnent les travaux réalisés dans la semaine pour les montrer aux parents. Les enseignants font remarquer aussi que parfois certains enfants amènent dans leurs cartables des jeux ou albums qui alourdissent beaucoup le cartable. Il faut éviter les cartables à roulettes, qui sont très lourds à vide.

Fête de l'école :

Elle se tiendrait le vendredi 26 juin à partir de 19h00 suite à la fête de l'école maternelle : de cette manière on évite que la fête de l'école ne soit en même temps que d'autres spectacles de fin d'année. On envisage donc le spectacle de l'école maternelle de 18h à 19h, suivi d'un pot commun maternelle/élémentaire puis de la fête des écoles jusqu'à 22h.

M Maréchal propose de refaire l'animation de Kapla géants comme cela avait été fait une année.

La rencontre parents/enseignants aura lieu un samedi matin, soit le samedi 20 juin soit le samedi 27 juin.

Mardi 30 juin (vers 18h, l'horaire à confirmer) : un spectacle folklorique est organisé par les classes de CP et CE1

Eclipse du 20 mars :

Après discussion, les enseignants de CM2 sont finalement d'accord pour emmener les classes de CM2 à l'animation scientifique (avec observation à travers des télescopes) proposée par Hervé Dole (conseiller municipal et professeur à l'Institut d'Astrophysique Spatiale d'Orsay) à l'école du Guichet. Le déplacement se fera en bus. Pour les autres classes, des animations spécifiques seront proposées par des parents dans la cour de l'école de Mondétour, l'IAS prêtera des lunettes. Un appel aux parents est lancé.

APC :

Les APC débutent à 11h45 pour se terminer à 12h05. Elles durent 20 minutes.

Les enfants qui rentrent chez eux le midi sont donc à la grille vers 12h10.